



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0496 MEF/DGCMP/DAGAS/SAC/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 03 MAI 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence Guinéenne d'Exécution  
des Travaux d'Intérêt Publics  
pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

**Objet :** Avis de Non Objection (ANO) sur le projet des Termes de Références (TdRs) relatifs au recrutement des Cabinets pour la réalisation des missions d'études, contrôle et supervision des Travaux de sécurisation, de construction des latrines et d'adduction d'eau dans le milieu scolaire.

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0148/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en date du 20 Avril 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le projet des Termes de Références (TdRs) cités en objet.

L'examen dudit document par mes services techniques, il ressort que les Termes de Références n'intègrent pas les "Résultats attendus" de la mission.

Ainsi, en application des dispositions de l'article 15 du Code des Marchés Publics et sous réserve d'intégrer l'élément manquant et de nous transmettre la version corrigée du document, je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur le contenu desdits Termes de Références (TdRs).

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

Mohamed DIALLO



03/05/23



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0443/MEF/DGCMP/DAGAS/SAC/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le ... 08 ... AOÛT ... 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence Guinéenne d'Exécution  
des Travaux d'Intérêt Publics  
pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

**Objet :** Avis de Non Objection (ANO) sur le Rapport d'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au recrutement des Cabinets pour la réalisation des missions d'études, contrôle et supervision des Travaux de sécurisation, de construction des latrines et d'adduction d'eau dans le milieu scolaire (primaire et secondaire) dans les Régions de Kankan, Mamou, Labé, Kindia et Boké en quatre (4) lots distincts.

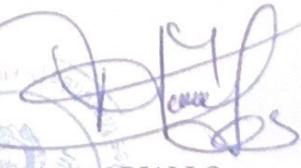
Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0198/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en date du 10 juillet 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le Rapport d'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) cité en objet.

Après examen par mes services techniques des documents transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur la conclusion de la Commission d'évaluation, proposant la qualification des Cabinets suivant le classement ci-après :

N°	Nom du Cabinet	Score obtenu	Classement
1	MEP GROUP SARL	98 pts	1 <sup>er</sup>
2	STUDIO DAURIC	85 pts	2 <sup>ème</sup>
3	AGEST	85 pts	3 <sup>ème</sup>
4	GROUPEMENT MD & CECOBAT - SARL	82 pts	4 <sup>ème</sup>
5	CIC SARL	80 pts	5 <sup>ème</sup>
6	S80STUDIO-ARCHITECTS (S80S-A)	75 pts	6 <sup>ème</sup>

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

  
Mohamed DIALLO  
Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0468 /MEF/DGCMP/DAGAS/SAC/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 16 AOÛT 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence Guinéenne d'Exécution  
des Travaux d'Intérêt Publics  
pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY-

**Objet :** *Avis de Non Objection (ANO) sur le projet de Demande de Propositions (DP) relative au recrutement des Cabinets pour la réalisation des missions d'études, contrôle et supervision des Travaux de sécurisation, de construction des latrines et d'adduction d'eau dans le milieu scolaire (primaire et secondaire) dans les Régions de Kankan, Mamou, Labé, Kindia et Boké en quatre (4) lots distincts.*

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0208/MJS/AGETIPE/DG/PRMP/2023 en date du 08 Août 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le projet de Demande de Propositions (DP) citée en objet.

Après examen par mes services techniques du document transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, **je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur le contenu de ladite Demande de propositions (DP).**

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

Mohamed DIALLO



08/16/23



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0370 /MEF/DGCMP/DAGAS/SAC/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice - Solidarité

Conakry, le 24 JUL 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence Guinéenne d'Exécution  
des Travaux d'Intérêt Publics  
pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

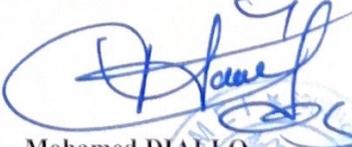
**Objet :** Retour du Rapport d'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au recrutement des Cabinets pour la réalisation des missions d'études, contrôle et supervision des Travaux de sécurisation, de construction des latrines et d'adduction d'eau dans le milieu scolaire (primaire et secondaire) dans les Régions de Kankan, Mamou, Labé, Kindia et Boké en quatre (4) lots distincts.

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0198/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en date du 10 juillet 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le Rapport d'évaluation de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) cité en objet.

Après examen par mes services techniques des documents transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, **je vous demande de bien vouloir prendre attache avec l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) pour mettre à votre disposition des bureaux qualifiés inscrits dans la base des données des bureaux retenus pour les accords-cadres à marchés subséquents, afin de réduire les délais de procédure.**

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

  
**Mohamed DIALLO**  


**Ci-joints :**

- ✓ le Rapport d'évaluation de l'AMI transmis pour ANO ;
- ✓ les propositions des bureaux ayant soumissionnés.

07/07/23